



Cogneau Auguste : Né le 20-03-1868 à Quimper (Saint-Mathieu) ; 1891, prêtre et professeur au grand séminaire ; 1908, chanoine honoraire et vicaire général ; 1933, évêque auxiliaire (et titulaire de Thabraca) ; décédé le 12-04-1952.

Étude : *Semaine religieuse de Quimper et Léon*, 1933 p. 577-584 (sacre), 1952 p. 217, 231-238. *Chroniques brestoises* n°69, 1er juillet 1933 ; n°77, 26 août 1933.



Les obsèques de son Excellence Monseigneur Cogneau – Evêque de Thabraca

La douceur de cette matinée printanière s'accordait au deuil du cortège qui accompagnait la dépouille mortelle de Son Excellence Révérendissime Monseigneur Auguste Cogneau, vicaire général, depuis sa demeure de la rue de Douarnenez jusqu'à la cathédrale Saint-Corentin, le long des vieilles rues de la ville épiscopale.

Il était dix heures lorsque la croix de Saint-Corentin apparut à l'extrémité de la rue Kéréon. Elle précédait les enfants — garçons et filles — des orphelinats qui trouvèrent toujours chez Monseigneur Cogneau une tendre sollicitude ; les nombreuses congrégations religieuses dont il fut

soit le supérieur soit le conseiller et qui bénéficièrent souvent de son appui bienveillant ; les prêtres venus en grand nombre — plus de deux cents — pour rendre un dernier hommage à leur professeur, à leur directeur de conscience, au vicaire général dont ils eurent à solliciter les avis ou les décisions, à l'évêque sorti de leur rang dont la dignité les honorait grandement, et qui avait conféré à plusieurs d'entre eux l'ordination sacerdotale ; le vénérable Chapitre que Monseigneur Cogneau aimait à rencontrer aux cérémonies de la cathédrale ou dans l'intimité de relations personnelles ; les prélats : NN. SS. Pasquier, recteur et Soubigou, vice-recteur de l'Université d'Angers ; Baron, vicaire général de Vannes ; Quelven, supérieur de la Basilique et du Petit-Séminaire de Sainte-Anne d'Auray ; les Révérendissimes Abbé Dom Cozien, de Solesmes, Dom Demazure, de Kergonan, Dom Colliot, de Kerbénéat-Landévennec, Dom Alexis, de Boquen, Dom Gabriel, de Thymadeuc, Dom Bernard, de Mazzugano ; les RR. PP. Quéguiner, représentant le Supérieur Général des Missions Etrangères et Moisan, représentant le Supérieur Général de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit ; M. le chanoine Rose, vicaire général, représentant Son Excellence Monseigneur Coupel, évêque de Saint-Brieuc ; Leurs Excellences NN. SS. Chevalier, évêque auxiliaire, représentant Monseigneur Grente, de l'Académie française, archevêque-évêque du Mans ; Chapoulie, évêque d'Angers ; Le Bellec, évêque de Vannes ; Friteau, évêque missionnaire ; Son Excellence Monseigneur Villepelet, évêque de Nantes, qui avait fait procéder à la levée de corps, précédait le corbillard entouré de MM. Le Ninivin et Quéinnec, avoués, Simon, architecte, Manière, notaire, Le Gouil et Jacob qui tenaient les cordons du poêle.

Le deuil était conduit par Son Excellence Monseigneur l'Evêque, qu'accompagnaient MM. les chanoines Cadiou, Cotten, Bellec, Hervé, vicaires généraux, Perrot, ancien secrétaire général de l'Evêché, Helou, secrétaire général, Quiniou, chancelier, M. l'abbé Nédélec, secrétaire archiviste et les membres de la famille de Monseigneur Cogneau.

Le cortège entre dans la cathédrale très sobrement ornée d'une tenture noire qui s'élève au-dessus du maître-autel et sur laquelle se détache une large croix d'étoffe dorée. Le cercueil est introduit dans le chœur et l'office commence par le Nocturne que préside Son Eminence le Cardinal Roques, archevêque de Rennes. Les chants liturgiques sont exécutés par une chorale mixte de prêtres et de religieuses, soutenue au petit orgue par M Tirilly, vicaire à la cathédrale et dirigée par M. Le Marrec, maître de chant du Séminaire. Au grand orgue, M. Pondaven donnera, tout au long de l'office, des improvisations inspirées de cantiques bretons.

Dans le sanctuaire prenaient place, devant le trône de son Eminence. Leurs Excellences, les Abbés des Monastères et les Prélats ; dans le chœur, les membres du Chapitre Cathédral, les archiprêtres du diocèse, les chanoines honoraires, curés-doyens et doyens honoraires ; dans le transept, les prêtres et séminaristes ; dans la nef centrale, le deuil, les supérieures générales des congrégations religieuses, les autorités civiles au premier rang desquelles MM. Laporte, préfet du Finistère et son chef de Cabinet, Colin et Monteil anciens ministres, Crouan, président du Conseil Général, Le Bot, sénateur, le colonel de Lambilly, commandant le Groupe de Subdivision de Vannes, représentant le général Zeller, commandant la IIIe Région Militaire, Bernard premier adjoint, représentant M. Halléguen, député-maire de Quimper, Madame Poitou-Duplessis, adjointe au maire de Brest, représentant M. Chupin, député-maire, plusieurs conseillers généraux : Mlle Piriou, MM. Castel, Boucher, Lecoq, Lavalou, Salaun, Prigent, etc..., etc..., les représentants des différentes administrations.

Derrière la famille se sont rangées les délégations des Maisons-Mères des Congrégations de Religieuses et des Institut de Religieux.

La messe de Requiem est célébrée par Son Excellence Monseigneur Le Bellec, évêque de Vannes, assisté de MM. les chanoines Grill et Le Baccon, du Chapitre Cathédral, et de M. l'abbé Fal'chun, professeur au Grand Séminaire, maître de cérémonies.

Après la messe, Monseigneur l'Evêque monte en chaire pour prononcer l'éloge funèbre de Monseigneur Cogneau. Il ne convient pas de commenter ce dernier hommage que Son Excellence a rendu à son éminent collaborateur. Mais tous ses auditeurs restent sous l'impression de ce portrait où le vénérable défunt revit dans tous les détails d'une longue existence qui est un modèle de vie sacerdotale, et qui restera dans la mémoire de ceux qui l'ont connu, vénéré et aimé.

Son Eminence le Cardinal Roques préside alors l'Absoute au terme de laquelle, tandis que tinte lentement le glas de Saint-Corentin, le cortège se reforme pour conduire le corps, entre les rangs d'une foule respectueuse et recueillie, jusqu'au cimetière Saint-Marc où Son Excellence Monseigneur Friteau prononce les dernières prières. Monseigneur Cogneau y repose, en attendant la Résurrection, au pied du grand calvaire, qui se dresse au haut de l'allée centrale du cimetière.

De nombreux télégrammes et lettres de condoléances, qu'il serait trop long de mentionner ici, ont été reçus à l'Evêché, émanant des hautes personnalités du monde religieux, politique et militaire, comme des plus humbles correspondants du vénéré défunt. Nous citerons seulement le télégramme de S. Exc. le Nonce Apostolique : « Vives condoléances Evêque diocèse Quimper décès Monseigneur Cogneau. Conservé regretté défunt vénération profonde. Pâques du Seigneur, *Resurrectio et Vita*, le cueille vie plus heureuse. »

Et cette lettre du Rme Père Abbé de Melleray (Loire-Inférieure) : « Il était un habitué de Melleray, ayant lui-même dirigé vers la Trappe, lorsqu'il était directeur au Grand Séminaire, celui qui devait devenir Dom Corentin Guyader, Abbé de Melleray. Il avait connu également au Grand Séminaire de Quimper celui qui devait succéder à Dom Corentin, Dom Bernard Pape... Aussi se faisait-il un plaisir de revenir à Melleray et d'y faire quelques jours de retraite. Il y fit même sa retraite préparatoire à la Consécration épiscopale. »

A toutes les personnes, connues et inconnues, qui ont pris part aux obsèques ou qui ont exprimé leurs condoléances, à toutes celles qui ont prié pour le repos de l'âme de Monseigneur Cogneau, vont les remerciements de Monseigneur l'Evêque des membres du Conseil épiscopal et du Secrétariat.

Au cours de la cérémonie des obsèques, Monseigneur l'Evêque a retracé, dans les termes suivants, la vie de Monseigneur Cogneau : *Justus ex fide vivit. Le juste vit de la foi*

(Hab.II, 4. Ep, aux Rom. I, 17.)

Eminence, Excellences, Monsieur le Préfet, Messieurs les parlementaires, Très Révérends Pères, Messieurs, Messieurs les représentants de la municipalité, des Autorités civiles et militaires, Mes frères,

Il est rare qu'une vie sacerdotale, longue et remplie comme le fut celle de Monseigneur Cogneau, s'inscrive dans un cadre aussi resserré : né à Quimper, le 20 mars 1868, ordonné à Quimper, en 1891, sacré à Quimper, en 1933, Son Excellence Monseigneur Auguste-Joseph-Marie Cogneau, Evêque de Thabraca, s'est éteint à Quimper le Samedi-Saint 1952.

Des parents très chrétiens, dont il demeura fier, l'élevèrent au sein d'une famille de douze enfants à laquelle il resta toujours très attaché. Tout jeune, il fut brillant élève du Likès. Le Petit Séminaire de Pont-Croix applaudit, de 1882 à 1887, ses Prix d'Excellence.

Au Grand Séminaire, il rencontra des maîtres tels que Monsieur Ollivier et Monsieur Treussier qui le marquèrent profondément de leur empreinte. La qualité exceptionnelle de sa culture et de sa piété le désigna pour devenir, à son tour, dans cette maison, au lendemain de son ordination, professeur de Philosophie, puis, quelques années après, de Théologie morale. Il connut l'époque où la grande voix de Léon XIII trouvait un écho fidèle et fervent dans l'âme des jeunes clercs. Il connut aussi la période douloureuse de la Séparation avec les remous des luttes religieuses dont le souvenir ne s'effaça jamais de sa mémoire.

En 1908, Monseigneur Duparc, qui venait d'arriver à Quimper, le choisit pour Vicaire Général. A part ses cinq années de collège et deux ans de séjour à Brest, avec les Séminaristes, au lendemain des expulsions, c'est à Quimper qu'il a vécu. Attaché par ses fonctions à la Cathédrale, il demeura fidèle à son église Saint-Mathieu dont il aimait présider la fête patronale, où il célébra, l'an dernier, son Jubilé. Il a décidé de reposer près des anciens curés de sa paroisse, dans ce cimetière dont il arpentaient les abords quatre fois par jour avec une régularité inviolable pour aller de sa maison au bureau de l'Evêché.

Professeur au Grand Séminaire pendant dix-sept ans, vicaire Général pendant quarante-quatre ans : l'amplitude des périodes traduit, en un symbole exact, la stabilité majestueuse d'une vie qui apparaît aujourd'hui en pleine lumière, dans sa rectitude sans défaillance, soutenue par une foi profonde : *Justus ex fide vivit*.

Justus : Sa droiture ne s'exprimait-elle pas dans la haute et svelte stature que les ans avaient quelque peu voûtée sans l'abattre, dans la marche décidée que l'âge avait ralentie et rendue chancelante comme pour mieux faire ressortir la volonté tendue contre la douleur et la fatigue, dans les traits énergiques d'un beau visage dont les rides même avaient respecté la jeunesse, dans l'éclat d'un regard lucide et franc, dans la ligne simple et nette des cheveux sur le front ?

Monseigneur Cogneau était doué d'un esprit réfléchi, attentif, plus porté à peser des arguments qu'à s'abandonner aux enthousiasmes inconsidérés. Il était fait pour l'étude minutieuse des textes et comme prédestiné au travail qui demande le plus d'application. Dès le début de son enseignement, ses élèves admirèrent la clarté de ses leçons, le soin apporté à l'étude des problèmes philosophiques et des cas de conscience, à l'analyse serrée des aspects variés et complexes des actes humains. Devenu Vicaire Général il gardera, pour la solution des questions administratives, la même précision de casuiste. Ses réponses aux cas qu'on lui soumettra seront toujours nuancées par la perception rapide du pour et du contre. Par respect pour la tradition et par une peur instinctive d'outrepasser les limites, il semblera plus sensible aux exigences du droit et aux difficultés des faits qu'aux hardiesses et aux audaces. Beaucoup de prêtres gardent le souvenir de ses mises en garde et de ses prudences. Sa voix bien timbrée, à la fois chaude et péremptoire, saccadée par les arrêts qui trahissaient sa recherche du mot le plus juste, scandée par les mouvements énergiques du bras, semblait prodiguer plus d'objections que d'encouragements. Et pourtant Monseigneur Cogneau était sensible à l'enthousiasme. Sa prudence relevait beaucoup moins de la timidité que d'une haute conscience professionnelle. Elle n'avait pas émoussé cette pointe de candeur qui perçait parfois dans ses étonnements. Elle n'étouffait pas non plus la ferveur juvénile de ses admirations et de ses indignations. Volontiers il s'extasiait devant un paysage ou devant une vieille chapelle bretonne. Surtout il vibrait aux grandes causes, qu'il s'agît des libertés religieuses, de la défense de l'école chrétienne ou de la doctrine sociale de l'Eglise dont il avait jadis révélé les hardiesses à ses élèves.

Son information était vaste. Elle dépassait le cadre du Droit canonique et du Droit civil, qui lui étaient familiers, pour s'étendre à la théologie, à l'histoire, à la littérature mais là encore, en juriste qui a peur d'être dupe des formules vagues, il préférait au clinquant du style le mot juste et la phrase

sobre. On l'a surpris, à quatre-vingts ans passés, relisant en voyage, ses classiques. Après de longues journées de labeur passées à son bureau, il emportait dans sa maison le travail inachevé. Ne voulant pas ignorer les publications récentes, il continuait à s'instruire des problèmes de son temps. C'était chez lui une forme de probité intellectuelle.

Le caractère était à la mesure de l'intelligence. Sa droiture proscrivait artifices et détours. En lui tout était sincère, authentique, avec un cachet de dignité sans recherche, avec cette distinction vraie qui est le reflet d'une âme noble. Il était loyal dans l'appréciation des personnes. Il est difficile à l'homme le plus soucieux d'objectivité de se défendre contre ses impressions. L'impassibilité est une gageure ; elle n'est pas un idéal et la droiture consiste bien plus à contrôler sa sensibilité qu'à l'étouffer. Monseigneur Cogneau fut aussi scrupuleux à résister à ses amitiés qu'à ses aversions. Il s'efforça toujours de rester juste, et, même après les remarques vigoureuses qu'il jugeait parfois nécessaires, sa bonté naturelle finissait par s'exprimer dans le pardon et la sympathie cordiale. Loyal, il le fut aussi dans les jugements qu'il portait sur les situations. Une image de l'Evangile le dépeint : celle de l'homme qui, avant de construire sa maison, d'abord s'assoit et réfléchit : « Prius sedens computat... » Il avait une étonnante puissance de recueillement, une profondeur peu commune de méditation. La pratique assidue de cette ascèse du silence jointe à sa vaste culture l'amenait à donner des solutions décisives. Et pourtant même quand le ton paraissait sans réplique, l'esprit restait ouvert aux discussions : que de prêtres ont pu constater avec quelle humilité il corrigeait ses jugements, adoucissait ses décisions pour accueillir ce qui, dans la pensée de ses interlocuteurs, était valable et juste.

Cette bienveillance profonde, cette réelle compréhension donnent au portrait de Monseigneur Cogneau une touche d'aménité que tous n'ont pas saisie. Il était certes d'abord un homme vénérable qui inspirait le respect et bien souvent forçait l'admiration. Pour ses familiers et pour tous ceux qui l'ont approché de près, il était un homme attachant, délicat qui gagnait l'affection. Volontiers, aux moments de détente, il se faisait enjoué : ses yeux s'animaient de gaieté souriante ; sa mémoire évoquait de vieilles histoires dont les personnages étaient campés avec pittoresque et les faits contés avec humour.

Les communautés religieuses qui ont bénéficié de sa direction savent avec quelle bonté paternelle il encourageait chacune d'elle, avec quelle sympathie profonde il prenait part à leurs deuils et s'intéressait à tous les détails de leur vie. Combien eussent été surpris de le découvrir, dans ses entretiens avec les Sœurs du Carmel de Brest, toujours digne mais devenu familier et presque débonnaire. Il est dans cet auditoire des prêtres, anciens dirigés du Séminaire ou paroissiens de Saint-Mathieu, qui révéleraient combien sa bienveillance était fidèle et réconfortante. Ceux qui ont travaillé à ses côtés savent avec quelle discrétion il demandait un service, avec quelle délicatesse il remerciait. Et comment oublier cette sympathie cordiale qu'il prodiguait dans ses visites aux malades et aux mourants !

Sa gravité coutumière donnait du prix à son sourire surtout quand il se penchait sur des petits enfants, pour tracer la croix sur leur front d'un geste que l'accoutumance n'avait pas usé. S'il est vrai qu'un des charmes de l'âme bretonne est fait de réserve et parfois une rudesse apparente, reconnaissons que Monseigneur Cogneau était bien le fils de sa race, lui dont l'austère droiture laissait transparaître une charité si délicate et une bonté que l'âge avait rendue plus indulgente et plus souriante.

La source de ces qualités était à chercher dans une profonde vie religieuse. Monseigneur Cogneau fut dans toute la force du terme un homme de foi : « Ex fide vivit ».

Sa foi était simple et paisible. Puisée aux leçons et aux exemples de ses parents dont il aimait à rappeler la piété, elle était devenue la substance de sa vie. Il n'avait cessé de l'alimenter aux meilleures sources : sur le bureau de sa chambre, on a trouvé ouverts un livre d'exégèse sur les Psaumes et le dernier fascicule du Dictionnaire de la Bible.

Il était attaché, avec une simplicité d'enfant, aux enseignements de l'Eglise, à sa discipline, à ses traditions et, que ce fut dans l'ordre liturgique ou dans l'ordre administratif, les rubriques ou les articles du Code de Droit canonique représentaient, au-delà du texte écrit, une pensée vivante et aimée à laquelle il conformait pieusement la sienne. Pour cet homme si loyalement obéissant, qui eût pendant toute sa vie à commander les autres, l'exercice de l'autorité était elle-même moins un goût que l'accomplissement d'un devoir qui lui fut souvent pénible.

Il était humble. Selon le conseil de l'Evangile il ne faisait rien pour être vu des hommes. Il pratiqua toujours cette forme supérieure de l'humilité qu'est le détachement de soi-même et le dépouillement intérieur : nul retour sur lui-même, nulle recherche de la popularité n'ont jamais entaché son action. Une totale indifférence aux jugements et aux critiques fut la règle de sa vie. S'il souffrit parfois des incompréhensions, il les accepta comme la rançon des devoirs de sa charge.

Collaborateur très intime et très apprécié de Monseigneur Duparc qui le choisit comme évêque auxiliaire, il n'eût d'autre ambition que de servir celui qu'il vénérât avec une affectueuse ferveur. L'an dernier, dans l'émouvante allocution de son Jubilé, il évoquait comme une des grandes grâces de sa vie le privilège d'avoir vécu dans l'intimité de ce grand évêque et d'avoir reçu de sa piété une constante édification.

Après avoir porté, pendant de longues années, la plus lourde part des responsabilités dans l'administration du diocèse, il accepta, voici cinq ans, de poursuivre la tâche dans des conditions nouvelles : pourrais-je ici ne pas rendre hommage à son attitude si discrète et si loyale, si déférente et si dévouée ? Aussi empressé à renseigner que soucieux de s'effacer, il me révélait, dans ses contacts quotidiens, la qualité d'une âme pour qui seuls comptent la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise.

La Providence utilise, pour nous sanctifier, notre qualité naturelle qui sont aussi ses dons ; la grâce, loin de supprimer la nature, l'anime et l'élève jusqu'aux plus hauts sommets. C'est dans les voies de l'austérité que Dieu conduisit l'âme si disciplinée de Monseigneur Cogneau. Il fut austère dans toute sa vie, dans son vêtement, dans son régime, dans son horaire, dans son travail : se représente-t-on la somme de sacrifices que supposent plus de soixante années d'un labeur écrasant ? Il fut austère dans sa parole, dans sa prédication elle-même qui, dans sa forme dépouillée, rappelait avec insistance les humbles devoirs de tous les jours et touchait profondément les âmes. Il fut austère dans sa régularité inviolable à tous ses exercices de piété, fidèle aux retraites de l'Union Apostolique et aux retraites épiscopales de Notre-Dame du Chêne où il se faisait fête, Eminence, Excellences, de vous retrouver.

Sa vie intérieure et sa prière personnelle furent des secrets bien gardés. On devine pourtant à lire ses armes et sa devise qu'il eut pour la Vierge une dévotion très intime et, à regarder sa vie, qu'il fut de ceux qui ne disent pas : « Seigneur, Seigneur ! » mais qui font la volonté du Père qui est dans les Cieux.

Cette volonté de Dieu fut pour lui exigeante comme le feu qui consume ; elle l'invita à prendre part au mystère de la Croix : Monseigneur Cogneau souffrit, longtemps sans doute, et bien avant la maladie qui devait l'emporter. Cette souffrance, il la garda secrète. A un prêtre qui était pour lui comme un fils, Monseigneur Cogneau confia dans ses dernières semaines : « Dieu est bon pour moi, car il me fait beaucoup souffrir ». La confidence est émouvante parce qu'elle est exceptionnelle. Elle

éclaire bien des épisodes de sa vie : les épuisantes cérémonies de confirmation où parfois il se traînait par un prodige de volonté. Elle donne aussi l'explication et le prix de ses réponses agacées à ceux qui lui demandaient des nouvelles de sa santé. Il supportait mal qu'on lui en parlât, estimant qu'il n'avait pas le droit de se plaindre et voulant travailler jusqu'au bout.

Son vœu secret a été exaucé. Il y a quelques mois il était encore à son poste, toujours régulier et plein d'entrain. L'enterrement d'un cousin, à Locquirec, la veille de Noël, fut son dernier voyage. Il y prit froid et le lendemain soir, après avoir encore assisté aux offices de la Cathédrale, il dut s'avouer malade. Dieu lui a accordé, comme une dernière grâce, quelques semaines de recueillement et d'épreuve avant le grand départ. Le séjour au lit provoqua des plaies vives qui irritèrent son mal et ne lui laissèrent plus de repos. Il signalait lui-même quand on allait le voir, comme des nuits bienheureuses, celles où il pouvait s'assoupir et dormir un peu, suggérant ainsi, avec sa discrétion coutumière, le long martyre des autres nuits où la souffrance le tenaillait. Jusqu'à ces derniers jours il garda une parfaite lucidité, trouvant la force de s'intéresser aux nouvelles du diocèse, aux nominations en cours et plaisantant même à l'occasion. On le trouvait dans la journée, assis dans son fauteuil, devant la petite table où son bréviaire et son chapelet voisinaient avec quelques feuilles administratives. C'était, en même temps que le signé de sa vaillance, le symbole des deux grandes passions de sa vie : le

Il avait reçu les derniers sacrements avec un grand esprit de foi, s'associant à la cérémonie et remerciant ceux qui étaient venus l'assister. « C'est maintenant le grand voyage, dit-il ; je ne puis pas dire que je suis inquiet. J'espère que tout se passera bien ». Ainsi sa vie se terminait dans la sérénité des beaux soirs. Cette sérénité n'était pas celle de l'inconscience mais celle de l'acceptation lucide et confiante. Ce juste qui avait vécu de la foi s'en allait vers la lumière. « Justus ex fide vivit. »

Mais ne peut-on point citer cette autre traduction qui semble davantage s'accorder avec le contexte de l'Épître aux Romains et qui nous servira de conclusion : « Justus ex fide- vivit » :

« Celui qui a la justice de la foi vivra ». Oui, celui qui a mis sa confiance, non dans ses hautes qualités ni dans ses éminentes vertus, mais dans son adhésion au Seigneur et dans la grâce de Dieu, vivra : il vivra dans nos mémoires, en cette terre bretonne fidèle à ses prêtres et à ses évêques et fidèle à ses morts, celui qui fut parmi nous la vivante image du Christ priant, travaillant et souffrant ; il vivra dans l'éternité bienheureuse celui qui, dans son long dévouement au diocèse, na jamais cherché, Seigneur, qu'à vous aimer et à vous faire aimer. Ainsi soit-il.

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 12/04/1952 p. 231

Cogneau (Auguste), né le 20 mars 1868 à Quimper (Finistère), mort en charge le 12 avril 1952.

Evêque de Thabraca, auxiliaire de Quimper (24 août 1933)

Il naît dans une famille de douze enfants, fait des études brillantes au Likès (établissement privé de Quimper), au Petit Séminaire de Pont-Croix, puis au Grand Séminaire où il est ordonné en 1891, et en devient immédiatement l'un des professeurs. Il y enseigne la philosophie scolastique, la théologie morale. Mgr Duparc à peine installé le nomme vicaire général en 1908 (le diocèse en compte trois) pour ses compétences de gestionnaire et de juriste, poste qu'il conserve jusqu'à sa mort. Bon administrateur, il connaît parfaitement les questions sociales, coopératives, syndicats, caisses

rurales, s'adapte vite aux questions provoquées par la Séparation des Eglises et de l'Etat, contribue à organiser les œuvres catholiques, etc. Dans le même temps il est élevé au rang de chanoine honoraire.

A l'âge de 76 ans, Mgr Duparc, évêque de Quimper, ressent le besoin d'être secondé plus fortement dans la gouvernance de son vaste diocèse. Il fait naturellement appel à son premier et fidèle collaborateur, qu'il nomme « évêque auxiliaire d'élite », ne laissant pas vraiment le choix à celui-ci de refuser la nomination.

Esprit réfléchi, clarté du propos, homme de dossiers, il semble d'un caractère grave et réservé. Porté par une foi simple et paisible, il aime s'investir à ses temps perdus dans l'étude de la Bible, ou encore du code de droit canonique. Homme humble, il administre avec efficacité le diocèse, qu'il finit par gouverner à la fin de vie de Mgr Duparc. Son cahier de visites canoniques montre une attention particulière à la participation à la messe dominicale en régression chez les hommes, mais aussi au développement du communisme. D'une manière générale il déplore la baisse de la pratique dans les milieux ouvriers, qu'il tente de contrecarrer par le développement de l'action catholique (comme les cinémas de patronages) ou par exemple en interdisant les matchs de basket le dimanche matin. En 1943 il note la baisse d'un certain esprit de désintéressement dans son jeune clergé, et semble appréhender les changements à venir. En 1947, son successeur Mgr Fauvel le reprend à son service, et le maintient à son poste de vicaire général pour cinq années supplémentaires.

Yann Celton

Sources : Archives de l'évêché de Quimper, 4Z1.

Dominique-Marie Dauzey, Frédéric Le Moigne (dir.), *Dictionnaire des évêques de France au XXe siècle*, Paris, Cerf, 2012.